



CLUB DES PATINEURS D'AJOIE

Membre de l'Union suisse de patinage

Case Postale 1141
2900 Porrentruy

Porrentruy, le 20.09.2019

REGLEMENT et CATEGORIES 9^{ème} COUPE D'AJOIE

Patinoire de Porrentruy, samedi 09 et dimanche 10 novembre 2019

1. Organisation : Club des Patineurs d'Ajoie

2. **Catégories du concours** : Selon document

ANNEXE 1 : « DESCRIPTION DES CATEGORIES »

Source : **site ARP**, version 10 septembre 2019

Le comité d'organisation se réserve le droit de répartir les participants des catégories avec un grand nombre d'inscriptions dans différentes sous-catégories. Dans ce cas, la répartition se fera selon les dates de naissance.

3. Date limite du dernier test : Changement obligatoire jusqu'à 10 jours avant la compétition.

4. Veuillez présenter vos licences ou carte d'identité, CD le jour du concours, au minimum 1 heure avant le début du concours pour la catégorie concernée.

5. **Délai d'inscription : le 20 octobre 2019** (date du timbre postal).

L'inscription se fait uniquement par le club participant (chef technique) à envoyer à :

Club des Patineurs d'Ajoie, cp 1141, 2900 Porrentruy,

ou par courriel : inscriptions@cpajoie.ch

renseignements : Evelyne Juillerat au 078 793 75 44

6. Les PPC's sont à envoyer à la même adresse au plus tard le 30 octobre 2019.

7. L'horaire définitif sera communiqué après réception des inscriptions, env. 2 semaines avant la compétition. Il sera envoyé aux Clubs par courriel et disponible sur le site www.cpajoie.ch

8. Finance d'inscription :

CHF 90.- par patineur/patineuse catégories USP et ARP

CHF 50.- pour les patineurs/patineuses en catégorie étoile.

Cette finance d'inscription, qui ne sera pas remboursée en cas d'absence, est à régler d'ici à la fin du délai d'inscription en faveur de :

Banque Raiffeisen Ajoie

CH17 8002 7000 0027 1527 2

Club des Patineurs d'Ajoie / 2942 Alle

Communication : Finance d'inscription Coupe Ajoie 2019

6. Une coupe sera remise à chaque participant
7. Musique : CD dans son boîtier avec le numéro du programme à utiliser.
8. Pas de limitation d'inscriptions par Club et par catégorie.
9. Tirage au sort de l'ordre de départ : sous la responsabilité du comité d'organisation.
10. En cas d'un nombre d'inscriptions trop important, le club se réserve le droit d'annuler la participation de certaines catégories en commençant par les catégories les plus basses.
11. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident. Les participants, accompagnants, entraîneurs, juges et aides doivent être assurés personnellement contre les accidents.
12. Le comité du CP Ajoie décline toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires des participant(e)s, entraîneurs, juges et aides.

Nous restons bien volontiers à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous adressons nos cordiales salutations

Evelyne Juillerat
Présidente CPA

078 793 75 44

